

MODELE D' ATTESTATION A ETABLIR PAR L'ENTREPRISE ET A REMETTRE AU CONDUCTEUR

(ref : Arrêté Ministériel du 29 décembre 2004 - Journal Officiel du 02/02/2005)

VERSO

à découper suivant le pointillé après
impression du recto sur la même feuille



**Formation obligatoire
des conducteurs salariés
du transport routier privé
de marchandises**

Décret n°2004-1186 du 8 novembre 2004

A conserver par le conducteur et
à présenter à tout contrôle